

Nantes, le 16 décembre 2022

245/22-PJ/SB

A l'attention des élus et professionnels du département de Loire-Atlantique,

- Claire Tramier, Vice-présidente Familles et protection de l'enfance,
- Ombeline Accarion, Vice-présidente handicap.
- Cécile Chollet, Direction générale solidarité
- Anne-Sophie Abgrall, Directrice enfance famille

Objet : Demande de rendez-vous.

Mesdames,

Nous tenons tout d'abord à saluer le travail colossal effectué par vos services en lien avec les associations du territoire pour élaborer le schéma enfance famille ambitieux qui a été présenté ce 12 décembre aux élus du département et qui guidera l'action politique en la matière pour les 5 prochaines années. Cela renforce les objectifs communs partagés et portés par les services du département et le secteur associatif, en premier lieu la prise en charge digne des enfants et les familles, qui ont d'ailleurs contribué à l'écriture de ce schéma.

Il tarde à nos adhérents, associations œuvrant dans la protection de l'enfance, de poursuivre ce travail collaboratif de réflexion et de concertation au travers de l'élaboration d'une feuille de route précisant les actions à réaliser sur les deux années à venir, comme il l'a été indiqué par le service enfance famille lors du comité stratégique de l'ODPE le 9 décembre qui a permis de prioriser, en concertation, les grands axes du schéma.

Cependant, dans ce contexte de fragilité du secteur où tant les services du département que les associations s'appliquent à répondre aux urgences d'accueils au risque de voir imploser les établissements, comme en témoignent les inquiétudes des associations de Loire-Atlantique. Il est donc urgent d'agir pour ne pas aggraver les tensions sur les structures en créant de nouveaux risques juridiques, mais poursuivre la construction des relations basées sur la responsabilité collective des associations et de la collectivité.

Comme vous le savez, l'Uriopss a une dimension interdépartementale et transversale aux secteurs social, sanitaire et médico-social. Nous avons donc pour enjeu de créer des dynamiques communes et constructives pour trouver des solutions aux urgences, mais aussi s'engager à les prévenir.

A cette présente problématique de gestion des accueils d'urgence est intimement liée la problématique, transversale à tous les secteurs, de pénurie de professionnels et du problème d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement. Dans ce cadre, nous saluons la création de la plateforme de l'attractivité des métiers du département dédiée aux politiques de l'autonomie. Nous souhaiterions y associer la protection de l'enfance et notamment les accueillants familiaux, pour permettre des retours d'expériences, des échanges de pratiques et soutenir l'interconnaissance afin d'éviter l'isolement des professionnels. L'URIOPSS, du fait de son rayonnement intersectoriel, serait ravie de travailler avec vous sur le déploiement de cette plateforme qui se doit d'être intersectorielle dans ce contexte où l'ensemble des secteurs est touché.

Page 1 sur 2

D'autre part, la situation des enfants pris en charge en protection de l'enfance et relevant d'une situation de handicap attire toute notre attention et le schéma enfance famille intègre la situation de ces jeunes à besoins spécifiques. Cependant, nous nous questionnons sur les liens qui devaient être réalisés avec le schéma autonomie du département, comme il l'avait été indiqué le 13/10/2021 lors du lancement du schéma département enfance famille.

Parallèlement, nous nous permettons de faire le lien concernant le courrier, co-écrit avec le président de l'UNIOSS, que nous avons destiné au Président du Conseil Départemental le 11 octobre dernier, où nous souhaitons avoir de la lisibilité concernant les actions entreprises par le département de Loire-Atlantique concernant la pénurie de professionnels.

Afin de pouvoir échanger sur ces sujets très liés, nous sollicitons un rendez-vous, auprès de vous, élues et salariées des services techniques concernés par ces questions de protection de l'enfance.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Mesdames, l'expression de nos sincères salutations.

Pour l'URIOPSS Pays de la Loire,

Caroline URBAIN
Présidente



Peggy JEHANNO
Directrice Régionale



Contact : Sophie Buffard, Chargée de missions et conseils Enfance, protection de l'enfance, jeunesse et famille - s.buffard@uriopss-pdl.fr - 07 71 92 75 83